

Caen, le 27 novembre 2003

**A la communauté universitaire,
Aux médias locaux et nationaux,
A la direction de l'université de Caen Basse-Normandie,**

-Face au refus de la direction de l'université de Caen Basse-Normandie d'établir et un dialogue et d'entendre les revendications légitimes des étudiants grévistes des Campus 1, 2 et 3,

-face aux intimidations, aux brutalités et à la répression pratiquées par la présidence et dont les premiers touchés sont les étudiants grévistes,

-face à une volonté non dissimulée de criminaliser et d'étouffer les mouvements contestataires sur les campus universitaires,

l'Assemblée Générale réunie le 27 novembre condamne les pratiques dangereuses et répressives de la direction de l'Université et en particulier :

-Le refus, au cours de l'année passée, de prendre en compte une pétition condamnant le LMD qui avait recueilli plusieurs milliers de signatures.

-L'intervention des forces de l'ordre pour faire évacuer du bâtiment présidence les étudiants solidaires venus portés les revendications des étudiants sans logis.

-Les brutalités et les intimidations manifestées par les vice-présidents enseignants visant à casser les piquets durs mis en place par les étudiants grévistes.

-Le recours, ce matin même, à deux officiers de la police judiciaire appelés pour constater des violences que les vice-présidents enseignants cherchaient à provoquer.

-L'utilisation de plusieurs outils de propagande : 1. L'intranet qui a permis d'envoyer des informations tronquées sur tout le réseau universitaire. 2. Le détournement des réunions de chefs de service (initialement, réunions de travail) en réunions de justification des pratiques de la direction.

La véritable « bunkerisation » du bâtiment présidence (devenu, en moins d'un an, une forteresse) est loin de montrer le signe d'ouverture que la direction de l'université affiche pourtant dans la presse. Contre la direction, nous considérons que notre mouvement a toute sa légitimité dans la mesure où chacun est invité à y participer et à y porter sa voix.

En conséquence, pour toutes les raisons susdites, l'Assemblée Générale demande la démission immédiate de la présidente de l'université, Nicole Le Querler, Chevalier de la Légion d'Honneur, ainsi que de ses vice-présidents enseignants pour toutes les atteintes aux libertés de parole et d'expression pratiquées depuis le début de leur mandat.